
Adresse du conseil général de la commune de Bitche (Moselle)
félicitant la Convention pour avoir sauvé la patrie, lors de la séance
du 24 thermidor an II (11 août 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse du conseil général de la commune de Bitche (Moselle) félicitant la Convention pour avoir sauvé la patrie, lors de la séance du 24 thermidor an II (11 août 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIV - Du 13 thermidor au 25 thermidor an II (31 juillet au 12 août 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1985. pp. 462-463;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1985_num_94_1_23155_t1_0462_0000_6

Fichier pdf généré le 09/07/2021

montagne d'Hautvillers. Toujours ralliés autour de la Convention, et ennemis déclarés de toute espèce de tyrannie, ils ne connaîtront jamais que la République, et jurent de ne point exister sans République.

GILBERT (*présid.*), F. NICOLAS (*secrét.*).

p'

[*La sté popul. et républicaine de Beaumont* (1), *aux représentans du peuple français près la Conv.; Beaumont, 19 therm. II*] (2)

Citoyens,

Gloire immortelle soit rendue à votre génie surveillant, votre courage héroïque et votre fermeté inébranlable ! Les trames les plus abominables, les projets les plus perfides et les trahisons les plus criminelles, ourdis par la scélératesse et l'ambition, sont donc déjoués et dissous.

Quel bonheur pour nous d'avoir vu le Catilinat moderne (l'infâme Robespierre) et ses complices tomber sous la glaive de la loi. L'homme juste et vertueux se réjouit, et le traître est saisi d'effroi. Guerre éternelle au dernier, c'est le cri de toute la famille.

Dignes législateurs, c'est en vous félicitant sur vos glorieux travaux que nous vous invitons à rester à votre poste, qui demeurera toujours ferme et inébranlable, le peuple français en étant l'appuy. Soyez convaincu du plus pur patriotisme qui nous anime. Nous jurons tous de verser jusqu'à la dernière goutte de notre sang pour le soutien de notre liberté, jusqu'à ce que le dernier des traîtres et des tyrans ait expié la peine due à ses forfaits. Vive la République !

GRIVEAU (*présid.*).

q'

[*La municipalité, le conseil g^{al} de la comm., le c. de surveillance, et la sté popul. de Bruyères-Libre* (3), *réunis en assemblée générale le 23 therm. II, à la Conv.*] (4)

Citoyens représentans,

C'est un grand titre de plus que vous avez acquis à notre reconnaissance que d'avoir encore déjoué tous les affreux complots des conspirateurs, et livré au glaive de la loi cet horrible triumvirat qui vouloit nous recharger de fers.

Le tyran Robespierre vomi par les enfers, ce tigre qui ne s'abreuvait que du sang des hommes libres, qui, sans cesse, proféroit les mots de vertu, de probité, et qui n'étoit que l'instrument du crime, n'est plus. Ses principaux complices sont tombés avec lui dans l'abyme de l'éternité.

(1) Distr. de Nemours, Seine-et-Marne.

(2) C 315, pl. 1 265, p. 63. Mention dans *Bⁱⁿ*, 30 therm. (1^{er} suppl^l).

(3) Bruyères-le-Châtel, Seine-et-Oise.

(4) C 315, pl. 1 265, p. 67. Mention dans *Bⁱⁿ*, 30 therm. (1^{er} suppl^l).

Et ceux qui se préparaient à les servir dans leur sanguinaire conjuration tremblent d'être découverts, mais ils n'échapperont point à votre salutaire vigilance. Ils iront bientôt grossir l'infâme groupe de ces monstres qu'aucun de nous n'idolâtra un seul instant.

Continuez, législateurs, de remplir votre mission glorieuse. Vous avez bien mérité de la patrie : elle vous devra tout son bonheur. C'est, en peu de mots, vous dire que notre admiration égale notre attachement sans bornes pour vous. Il n'est pas un seul citoyen de cette commune paisible qui, tous laborieux, respectent et exécutent ponctuellement vos lois, il n'en est aucun qui ne soit prêt à verser son sang pour la Convention et pour le soutien de la liberté. La liberté est une lumière produite par les vertus. Elles seules peuvent la faire triompher.

Ne vous le dissimulez pas, législateurs, les plus zélés partisans de la révolution tremblaient en silence pendant que Cromwel-Robespierre, mettant la terreur à l'ordre du jour, semblable au tyran du Maroc, faisoit tomber les têtes à volonté. Il auroit sans doute fini par bâtir des tours avec les crânes de ses victimes, cet exécration cannibale ! Mais depuis que le tartare a reçu dans son sein ce bourreau de l'humanité, ce Phalaris moderne, la République respire. Désormais la justice, en rassurant l'innocent, ne fera pâlir que le coupable.

Législateurs, nous osons croire que vous avez porté le plus grand coup à nos ennemis, et que, par votre énergie et le règne des vertus, vous avez rendu tous les citoyens français, sans aucune exception, autant républicain par goût que par principes.

Ceux de Bruyères-Libre, rassemblés autour du bûcher, où tous les attributs du fédéralisme et de la tyrannie, où tous les noms des traîtres ont été incinérés, ont juré, aujourd'hui 10 août, de vivre libres ou de mourir pour la Convention et la République. Vive la Convention nationale ! Vive la République une et indivisible, qui a bien mérité de la patrie !

COUDRAY (*maire*), RENAULT (*agent nat.*), REGNIER (*off.*), CORET (*off.*), L'HEUREUX (*off.*), ALLIRON (*off.*), OURRY (*secrét.-greffier de la municipalité*)
[et 34 autres signatures].

r'

[*Le conseil g^{al} de la comm. de Bitche* (1), *à la Conv.; Bitche, 21 mess. II*] (2)

Représentans du peuple français,

Vous avés sauvés plus d'une fois la patrie, vous avés affermi à jamais sur les débris du trône les bases innébranlables de la liberté, de l'égalité, de l'unité et de l'indivisibilité de la République. Vous avés vomi de votre sein, vous avés dévoué à l'infâmie et au supplice les lâches, les intriguans et les traîtres, qui s'entendoient

(1) Moselle.

(2) C 313, pl. 1 248, p. 19 (Adresse du 21 messidor, placée indument dans cette liste).

pour préparer au peuple françois de nouvelles chaînes. Vous avés fait tomber les têtes superbes, qui vouloient s'élever au dessus du niveau républicain. Vous avés expulsés ou enchaînés les fanatiques qui allumoient le flambeau de la guerre civile, au nom du dieu de la paix, et qui répandoient autout d'eux la trahison, le meurtre et tous les crimes, au nom du dieu de toutes les vertus. Vous avés détruit toutes les aristocraties : celle de la noblesse insolente, celle des talens séducteurs, et celle des richesses corruptrices. Vous avés remplacés des ministres foibles, ignorans ou perfides, par des comissions actives, éclairées et républicaines. Vous avés montré, dans tous les dangers, la plus vigoureuse énergie, la fermeté la plus innébranlable, la plus profonde sagesse et le dévouement le plus entier au salut et à la gloire de la patrie.

Des succès glorieux sont le prix de vos travaux, de vos vertus. Partout le peuple françois, fier de sa liberté, bénit les fondateurs de la République. Partout enfin l'Être suprême, invoqué par un peuple libre, protège la cause de la liberté.

Continués, dignes représentans du peuple françois, restés fermes à votre poste. Bientôt la République françoise triomphera de tous ses ennemis étrangers et intérieurs. Bientôt tous les peuples, reconnoissans sa souveraineté, imiteront son courage ou envieront sa gloire et sa félicité.

Citoyens représentans, la Commune de Bitche, si souvent calomniée, connoît, apprétie et admire votre énergie et votre habileté. Elle chérit la liberté et l'égalité, et jure en vos mains de vivre et mourrir pour l'unité et l'indivisibilité de la République. Elle vous offre, par notre voix, l'hommage de sa reconnoissance, de sa confiance et de son respect pour la Convention, pour les héros de la montagne sacrée, pour les sages législateurs à qui vous avés confiées le salut public et la seureté générale. Les attentats contre les pères de la liberté, dont nous gémissons avec toute la France excitent dans nos cœurs les mouvemens d'une juste horreur.

Nous ne prononçons qu'avec reconnoissance et vénération le nom du brave Geoffroi qui a courru le péril glorieux de perdre la vie pour un des plus dignes représentans d'un peuple libre. Nous envions le sort de ce héros, et nous serions tous prêts à verser comme lui notre sang pour la déffense des vrais amis du peuple, des francs montagnards qui bravent tous les dangers pour la liberté et la gloire de la patrie.

J. BOULARD fils (*agent nat.*), BOUVIÉ (*off. mun.*), THAISER, SIMON GRÜNFOLDERS, F. KEENTZ, POLLETTE, M. HETZE (*off. mun.*), A. JOCHEM, VITT, MAUHAT (*notable*).

s'

[Le maire de Fontenay-aux-Roses (1) à la Conv.; s.d.] (2)

(1) Département de Paris.

(2) C 315, pl. 1 265, p. 68. Mention dans *J. Sablier*, n° 1493; Bⁿ, 30 therm. (1^{er} suppl^l).

Législateurs,

La commune de Fontenay-aux-Roses vient joindre sa faible voix à ce concert de bénédictions et d'actions de grâce que vous recevez chaque jour de toutes les parties de la République. Et combien doivent être touchans pour vous ces hommages unanimes et cette joye si pure du peuple qui vous a investis de ses pouvoirs et de sa confiance, car vous savés distinguer l'expression naïve d'un sentiment profond et vrai d'avec les hypocrites protestations de l'intrigue et du faux patriotisme.

S'il n'y a de gloire flatteuse et durable que celle qui a pour base la vérité et la vertu, elle sera inaltérable, celle dont vous venés de vous couvrir en exterminant une faction insolente qui, cherchant à avilir la représentation nationale pour la dominer, avoit substitué toutes les violences de la tyrannie aux mesures énergiques de la liberté, et prétendoit gouverner un peuple de républicains comme on mène un troupeau d'esclaves.

Tandis qu'aux champs de bataille, nos frères et nos enfans cimenteroient de leur sang les triomphes des armes républicaines, et faisoient fuir partout devant eux les satellites des tyrans coalisés, de petits tyrans de l'intérieur inondoient de sang et de larmes le sol victorieux de la liberté, et portoient la terreur, la désolation et le deuil dans les familles mêmes des défenseurs de la patrie ! Vous avés détruit jusques dans ses racines ce tronc impur dont les ramifications, s'étendant jusques dans les plus petites communes, y infectoient l'esprit public et corrompoient la bonté nationale du peuple.

Là, de vils agens de la faction, préférant les gages honteux de la bassesse au salaire honorable du travail et de l'industrie, s'occupoient trop souvent à servir leurs passions plus que la chose publique. Ils persécutoient leurs ennemis par vengeance, et les bons citoyens par jalousie. Ils empoisonnoient les actions les plus innocentes, et supposoient des complots et des crimes pour se donner le mérite d'une surveillance active. Ils faisoient gémir et trembler les vrais amis de l'ordre et de la liberté.

Grâces vous en soient rendues à jamais, pères de la patrie ! De si grands maux ne reviendront plus, parc[e] qu'ils avoient leur source dans une erreur funeste, que vous avés détruite en détruisant les monstres qui l'avoient accréditée. Ils affectoient de dire que la probité et la vertu étoient à l'ordre du jour, comme si la probité et la vertu étoient encore des questions à soumettre à la discussion des hommes, comme si ce n'étoient pas des lois éternelles décrétées par l'Être suprême, qui pussent cesser un seul jour d'être la règle du législateur.

Vous avés reconnu que la justice étoit la première des vertus; que si, dans les grands orages des sociétés politiques, il pouvoit être permis aux hommes de jeter un voile sur la statue de la liberté, parc[e] qu'elle est leur droit et leur bien propre, ils n'étoient jamais autorisés à voiler la justice, parc[e] qu'elle est la loi de Dieu même.

C'est sur la justice, en effet, que repose la paix de toute société, que reposent surtout la